



Résolution

Assemblée des délégué-e-s du secteur des services d'Unia, 11 janvier 2016

«Stop TiSA»

Une poignée de pays industrialisés, dont la Suisse, sont en train de négocier à Genève, dans le plus grand secret, un accord portant sur la libéralisation du secteur des services. Le TiSA (Trade in Services Agreement) vise à ouvrir et déréglementer le marché pour un maximum de services tant privés que publics (santé, transports, sécurité, formation, etc.). Les instruments suivants, prévus dans le TiSA, auraient un impact majeur sur le secteur des services:

- Listes négatives:
Chaque Etat partie à l'accord TiSA doit dresser la liste des services qu'il souhaite soustraire aux obligations d'accès aux marchés. Autrement dit, l'ouverture du marché serait obligatoire pour tous les services absents de la liste d'exceptions.
- Clause de pérennité («future-proofing»):
Selon l'accord TiSA, toute nouvelle prestation de service n'ayant pas encore été inventée aujourd'hui serait automatiquement soumise aux obligations d'accès au marché (p. ex. sources d'énergie de demain, nouveaux services aux particuliers).
- Clause de cliquet («ratchet»):
L'accord TiSA prévoit qu'une ouverture de marché effectuée est irréversible. Même si elle devait aboutir à un fiasco (p. ex. contingentement du nombre de taxis, ou des cafés-restaurants), il serait impossible d'annuler la déréglementation introduite.
- Clause du statu quo («stand still»):
Selon l'accord TiSA, le niveau de régulation existant à la signature de l'accord ne pourrait plus être relevé par la suite (p. ex. réduction des heures d'ouverture des magasins, ou dotation en personnel plus élevée dans le secteur des soins).

Tout ce qui précède péjorera la qualité des services tant privés que publics, ainsi que la situation du personnel du secteur des services, comme le montrent p. ex. l'ouverture du marché et la déréglementation des soins de longue durée ou des entreprises de taxi. De même, il n'y aurait plus de participation démocratique possible.

Unia formule donc les exigences suivantes:

- la Suisse doit se retirer des négociations sur le TiSA;
- la Confédération, les cantons et les communes mèneront une politique axée sur la qualité des services et sur de bonnes conditions de travail.